



DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Conseil - Contentieux - Formations



Le cabinet STEERING LEGAL est spécifiquement tourné vers la gestion des dossiers de droit public des affaires. **Maître Frédéric RAIMBAULT**, avocat associé, y assure le pilotage des dossiers en lien avec les différents bureaux de STEERING LEGAL en France ou à l'étranger et dispense ainsi un service complet, adapté et réactif.

Avec Me Nicolas JERUSALEMY, qui consacre l'essentiel de ses activités au droit public des affaires, il mènera vos dossiers dans les domaines du conseil ou du contentieux avec une double exigence **de réactivité et de disponibilité**.

STEERING LEGAL entend mettre tout en œuvre pour vous assister en toutes circonstances, afin de vous apporter la réponse la plus adaptée, dans un souci de pragmatisme et de réactivité. La compétence et l'expérience de nos équipes nous permettent de conjuguer fiabilité et célérité dans nos réponses, dans l'intérêt de nos clients.

LA FONCTION DE **CONSEIL**

STEERING LEGAL vous propose un accompagnement en temps réel pour sécuriser vos démarches, vos décisions, vos actes et procédures.

Proximité et adaptabilité

Une équipe référente et identifiée, avec un interlocuteur disponible à tout moment.

Personnalisation

Nous expliquons nos analyses de manière personnalisée, adaptée à vos questions et à vos problématiques.

Réactivité et disponibilité

Nous prenons en considération les contraintes de fonctionnement de vos structures et/ou votre situation juridique personnelle.

Nous nous engageons à vous fournir les coordonnées complètes des avocats référents afin que vous soyez assurés de toujours trouver un interlocuteur disponible.

Notre standard est ouvert de 8h30 à 20h00, du lundi au vendredi et une permanence est assurée en continu (y compris le weekend en cas de besoin) par votre/vos avocat(s) référent(s).



ANALYSE ET DIAGNOSTICS

- Élaboration de consultations sur tout problème juridique
- Analyse et conseil en matière de grands projets : appels d'offres, aménagement et urbanisme (ZAC, zones d'activités économiques, permis de construire...), contrats de concession et BOT (*Build-Operate-Transfer*)
- Analyses normatives et jurisprudentielles
- Analyse et relecture d'actes (*délibérations, arrêtés, contrats publics*)

RÉDACTION

- Prise en charge intégrale du processus de rédaction d'actes incluant l'étude de faisabilité, la rédaction proprement dite et l'assistance dans l'exécution
- Aide et assistance à l'élaboration d'appels d'offres ou de réponse à appels d'offres, de contrats publics des affaires (*marchés publics, concessions, BOT...*)

PARTICIPATION

- Réunions de travail
- Négociations (*élaboration des stratégies, rédaction des comptes rendus, de notes d'alerte et d'opportunité...*)

LE DISPOSITIF DE FORMATIONS

Gestion de compétences, actualisations juridiques, simplification et optimisation : STEERING CAMPUS vous offre la possibilité de fournir à vos équipes des formations adaptées et complètes



UN SERVICE DEDIÉ A L'ADAPTATION DE VOTRE STRUCTURE ET DE VOS ÉQUIPES AUX ÉVOLUTIONS LEGALES ET RÉGLEMENTAIRES

- Diagnostic des besoins de votre structure en termes de compétences
- Analyse de votre fonctionnement et des axes de développement
- Un catalogue de formation adapté :
 - Marchés et contrats publics des affaires
 - Urbanisme, immobilier et construction
 - Fonction publique / Gestion du personnel (*formation, carrière, discipline...*)
 - Domainialités publique et privée
 - Responsabilité administrative



Une équipe de professionnels

Sur l'accompagnement et l'animation



Une ingénierie pédagogique adaptée

Pour une démarche entièrement tournée vers la réponse à vos besoins



Un catalogue de formation

Construit à partir du recensement des besoins



Un accès privilégié

Aux formations générales organisées par le cabinet

Les avocats prendront eux-mêmes les formations en charge, et pourront se faire assister ponctuellement d'experts spécialisés dans les domaines choisis.

LA GESTION DU **CONTENTIEUX**

L'**expertise du contentieux** au service de la défense de vos intérêts, pour une gestion globale des problématiques auxquelles votre structure peut être confrontée.

DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS EN CAS DE CONFLIT

ÉLABORER

Une stratégie contentieuse efficace et partagée avec vous

ORGANISER

Votre défense devant les juridictions par des points réguliers sur la procédure et son actualisation en temps réel

PARTICIPER

Aux réunions d'expertise, de négociation en vue d'une éventuelle résolution amiable du litige

SAISIR

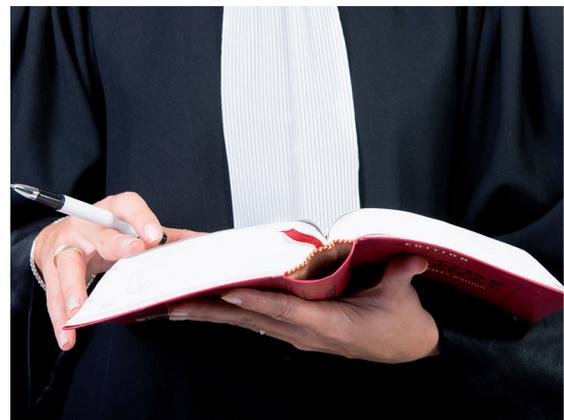
Les juridictions pour faire valoir vos droits devant tous les tribunaux

ASSISTER ET REPRÉSENTER

Vos intérêts avant l'audience par la production d'écritures pertinentes, en présentant des observations orales et en produisant des notes en délibéré lorsque c'est nécessaire

Nous intervenons régulièrement devant les juridictions administratives françaises dont nous maîtrisons parfaitement la procédure, de manière à en faire profiter au mieux la défense de vos intérêts. Nous plaidons fréquemment en matière de contrats publics des affaires (*marchés publics, concessions, BOT...*), en particulier en procédure de référé précontractuel, tant en demande qu'en défense.

Notre expertise professionnelle conjuguée à notre pratique quotidienne nous confère une connaissance fine des différents contentieux que nous menons pour nos clients.



NOUS CONTACTER

Maître Frédéric RAIMBAULT

Tel : +33 (0)2 41 77 15 36

Mob : +33 (0)6 11 82 28 91

frainbault@steeringlegal.com

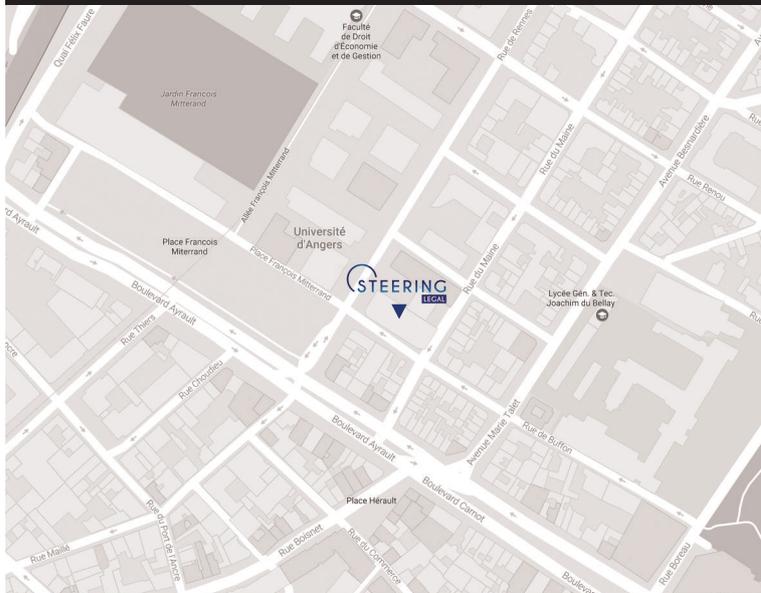
Maître Nicolas JERUSALEMY

Tel : +33 (0)2 41 77 15 36

Mob : +33 (0)7 79 77 60 17

njerusalemy@steeringlegal.com

Immeuble Le Carrousel, 1 rue de Buffon, 49100 ANGERS



20 rue Fortuny, 75017 PARIS

